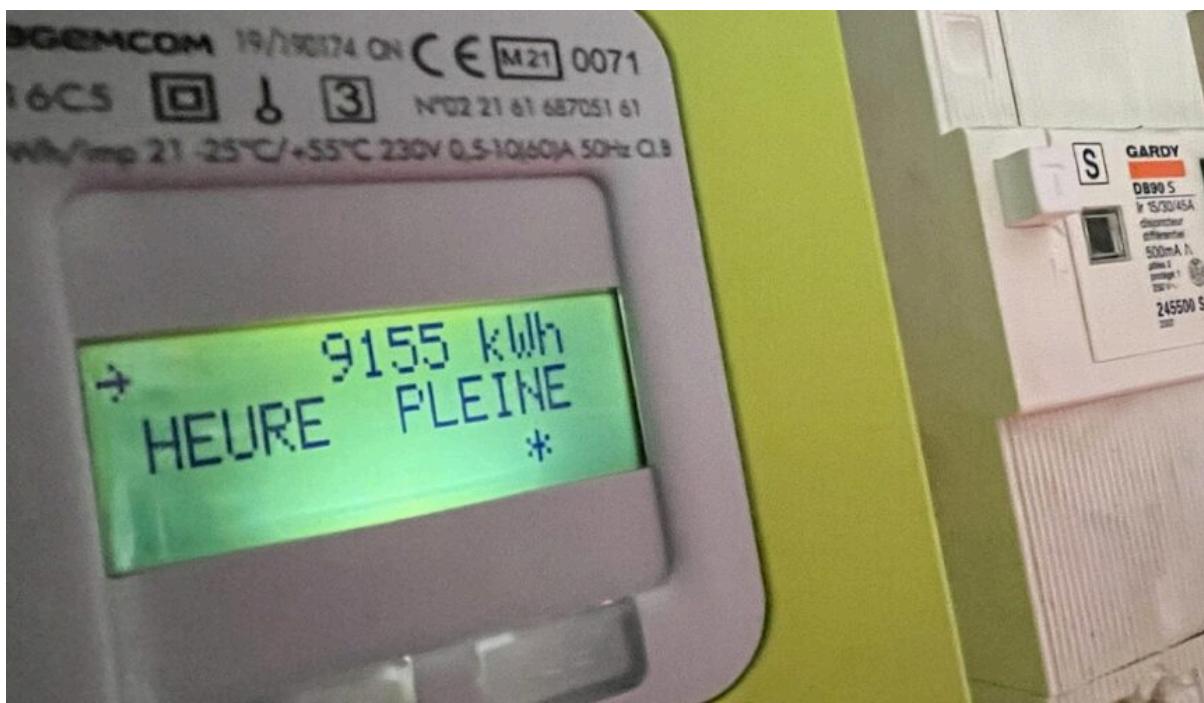


Crise énergétique : les propositions de l'UE pour réduire les factures

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION AVEC AFP JULIEN GIRAUT EDNH

14 septembre 2022



Bruxelles - La Commission européenne a détaillé le 14 septembre ses propositions pour enrayer la flambée des prix du gaz et de l'électricité, notamment en restreignant les "superprofits" des groupes énergétiques et en réduisant la consommation de l'UE aux heures de pointe.

Les ministres européens de l'Énergie de l'UE se prononceront lors d'une réunion extraordinaire le 30 septembre sur ces mesures d'urgence, destinées à entrer en application d'ici le 1er janvier et à durer jusqu'au 31 mars 2023.



Plafonner les revenus

Sur le marché européen de l'électricité, le prix de revient de la

dernière source d'électricité mobilisée pour répondre à la demande -souvent une centrale au gaz- détermine le prix s'imposant à tous les opérateurs: le prix de gros de l'électricité a donc flambé avec l'envolée des cours du gaz, à la suite de la guerre en Ukraine.

La Commission propose de plafonner les revenus des producteurs d'électricité à partir du nucléaire et des renouvelables (éolien, solaire, hydroélectrique), qui engrangent des bénéfices "exceptionnels" en vendant leur production à un prix très au-delà de leurs coûts de production.



La Commission propose de plafonner les revenus des producteurs d'électricité à partir du nucléaire et des renouvelables (éolien, solaire, hydroélectrique), qui engrangent des bénéfices "exceptionnels" en vendant leur production à un prix très au-delà de leurs coûts de production AFP/Ina Fassbender

Bruxelles propose de fixer ce plafond à 180 euros par mégawhattheure. La différence entre ce niveau de revenus et le prix de gros du marché serait récupérée par les États pour être redistribuée aux ménages et aux entreprises. Charbon et méthane sont exclus du mécanisme.

Selon l'exécutif européen, ce plafonnement permettrait de lever jusqu'à 117 milliards d'euros.

La manne pourrait varier beaucoup selon les pays, la composition de leurs bouquets énergétiques étant extrêmement variée. En France, les bénéfices du nucléaire, via les dividendes d'EDF, et des énergies renouvelables, via les contrats de vente à prix fixe conclus par les opérateurs, reviennent déjà largement à l'État.

Au-delà de la crise énergétique actuelle, la présidente de la Commission Ursula von der Leyen a promis une réforme structurelle "en profondeur" du marché de l'électricité.

“Contribution” des groupes pétroliers et gaziers

Bruxelles veut réclamer “une contribution temporaire de solidarité” aux producteurs et distributeurs de gaz, charbon et pétrole, qui réalisent des bénéfices massifs grâce à la flambée des cours. “Ces grandes entreprises doivent donc payer une juste part, verser une contribution de crise”, a expliqué Mme von der Leyen devant les eurodéputés.



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors de son discours “sur l’état de l’UE” devant le Parlement européen, le 14 septembre 2022 à Strasbourg, dans l’est de la France Frédéric Florin/AFP

Cette contribution serait fixée à 33% de la part des superprofits (bénéfices supérieurs de plus de 20% à la moyenne des années 2019-2021), tout en tenant compte des mesures prises par les États taxant déjà ces bénéfices.

Le mécanisme pourrait rapporter aux États “environ 25 milliards d’euros” supplémentaires.

En revanche, Bruxelles prend soin de ne pas parler de “taxe”, car toute disposition fiscale requiert l’unanimité des Vingt-Sept, une procédure plus compliquée et risquée qu’une adoption à la majorité qualifiée.

Réduire la demande aux heures de pics

Selon son projet, la Commission veut fixer aux États un objectif contraignant pour réduire leur consommation d’électricité “d’au moins 5%” pendant un nombre déterminé d’heures de pointe, pendant lesquelles l’électricité est la plus chère. Selon Bruxelles, cela permettrait de réduire de 3,8% cet hiver la consommation de gaz pour produire de l’électricité.

L’exécutif européen appelle aussi les Vingt-Sept à réduire leur consommation mensuelle d’électricité de 10%, un objectif indicatif.



La Commission veut fixer aux États un objectif contraignant pour réduire leur consommation d'électricité "d'au moins 5%" pendant un nombre déterminé d'heures de pointe AFP/Justin Tallis

Chaque pays choisirait la façon d'y arriver, par exemple via "des systèmes d'enchères" adjugeant aux industriels des compensations financières en échange d'une réduction de consommation.

| **Soutenir les fournisseurs en manque de liquidités**

Bruxelles veut soutenir les fournisseurs d'énergie connaissant de graves manques de liquidités face à la volatilité des prix, en assouplissant le cadre réglementaire sur les fonds que doivent avancer ces entreprises pour leurs transactions, et en instituant des mécanismes anti-spéculation pour limiter les fluctuations des marchés.

"Nous modifierons l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État en octobre, afin de permettre la fourniture de garanties publiques", a annoncé Mme von der Leyen.

| **Plafonner le prix du gaz?**

Dans ses premières pistes, la Commission envisageait initialement de plafonner le prix payé à la Russie pour ses livraisons de gaz à l'UE, afin de réduire encore les revenus du Kremlin -une idée à laquelle s'opposent farouchement des États de l'Est, encore très dépendants des hydrocarbures russes.



En revanche, les ministres des Vingt-Sept ont demandé le 9 septembre à Bruxelles d'étudier les possibilités de plafonner le prix de toutes les importations de gaz de l'UE, quelle qu'en soit la provenance -y compris le gaz naturel liquéfié (GNL), que l'Europe paye à un prix beaucoup plus élevé qu'en Asie.

Mais l'UE doit rester un marché suffisamment attractif pour les fournisseurs de GNL, qui peuvent facilement trouver d'autres

clients ailleurs, a averti la Commission, prudente sur ce sujet qui divise fortement les États membres.